



INFORMATION COMMUNALE



Objet : Qualité de l'eau Réseau.

Une analyse de l'eau courante réseau est faite par VEOLIA très régulièrement dans votre commune.

Il s'avère qu'un premier contrôle effectué le 02/11/2020 faisait ressortir un taux de nitrate de **54.7 mg/l.**

La procédure veut qu'un second contrôle doit vérifier le premier avant d'en avertir la population en cas de problème.

Ce second contrôle, effectué le 12/11/2020 et reçu en mairie le 18/11/2020 fait ressortir un taux de nitrate de **53.6 mg/l.**

Le taux de nitrate à ne pas dépasser est de 50 mg/l.

L'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France nous informe donc que notre eau de robinet est déconseillée en usage alimentaire et notamment aux femmes enceintes et aux nourrissons.

Nous nous efforçons d'établir un plan d'action avec Véolia afin de régulariser ce problème récurrent dans notre commune.

Le Maire,
Christophe LAGNIEZ